

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 2 octobre 2026 à Lormes

CANDIDATURE au CA

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale pour 3 ans, renouvelable par tiers tous les ans. Pour faire acte de candidature, il faut être adhérent·e et à jour de sa cotisation, être majeur·e et jouir de ses droits civiques. Ne sont pas éligibles au Conseil d'Administration les parents ou conjoints des membres du personnel employés de manière permanente par l'Association. Le CA se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du/de la Président·e ou du/de la secrétaire ou par demande expresse de la majorité des membres.

Si vous souhaitez candidater, merci de nous retourner ce document **avant le 01/10/2026** au Centre Social de Lormes, par tous moyens à votre convenance : mail lydia.debande-richard@cs-lormes.fr ou courrier.

Je soussigné(e)
Né·e le
Demeurant à
.....
.....
Téléphone :
Email :

Souhaite par la présente, faire acte de candidature, en vue de siéger au Conseil d'Administration.

Fait à , le / / 2026

Signature